

# n°1 la lettre d'info.

Novembre 2019

# SIRRA

Syndicat isérois  
des rivières  
Rhône aval

Créé début 2019 suite à la fusion de 4 syndicats, le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA) exerce la compétence GEMAPI et les autres missions du grand cycle de l'eau sur un bassin hydraulique de 1350 km<sup>2</sup>, couvert par 104 communes.

## édito.

En tant qu'élus des collectivités (communes et EPCI) du territoire ou partenaires du SIRRA, cette lettre d'information, vous est destinée. Elle présente, de manière synthétique, les travaux, les projets, les avancements et toutes les actualités qui font la vie du Syndicat.

Dans ce premier numéro l'accent est mis sur les travaux, notamment ceux de la Gère

et de la Vesonne qui marquent une étape importante du Contrat de rivière des 4 Vallées, mais aussi sur les projets en cours et sur l'ensemble des outils de gestion que porte et qu'anime le SIRRA.

Je vous en souhaite à tous une bonne lecture.

**Le Président du SIRRA**



## Zoom sur les travaux du contrat de rivière

# travaux en cours.

*Les premiers travaux, identifiés comme prioritaires par le Contrat de rivière des 4 Vallées (Action B-2-1) et définis en concertation en 2017, ont débuté cette année. Les travaux seront réceptionnés en fin d'année.*

### Restauration de l'espace de bon fonctionnement de la Gère (Eyzin-Pinet).

La Gère sur la Commune d'Eyzin-Pinet, au niveau du gué du Recourt, a été recalibrée, rectifiée et enrochée au cours du XXe siècle et a perdu son caractère naturel et sa biodiversité. L'objectif du projet est de renaturaliser ce secteur très dégradé de la Gère. Réalisés entre juillet et septembre par l'entreprise Equo Vivo et sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études Biotec, les travaux de terrassement de la Gère, sont désormais terminés. La phase de végétalisation, avec des espèces adaptées aux milieux humides et bords de rivières, aura lieu au



mois de novembre (Entreprise Arbre haie forêt). La rivière a retrouvé plus d'espace et a été débarrassée des enrochements qui contraignaient sa dynamique naturelle.

Des berges, avec des pentes douces, ont été terrassées afin de permettre l'installation d'une végétalisation typique des bords de rivières favorisant le maintien

des berges et l'accueil des crues en vue de réduire les inondations à l'aval. La rivière a également été remplacée dans ses anciens méandres. Le montant des travaux, financés par l'Agence de l'eau et le Département de l'Isère, s'élève à 323 732.58€ HT.



## Restauration environnementale et prévention des inondations de la Vesonne (Moidieu-Détourbe).

Sur ce secteur à fort enjeux humains, situé en centre village de Moidieu-Détourbe les travaux ont consisté principalement en la création d'un nouveau lit permettant d'accueillir d'avantage d'eau lors des crues et de donner plus d'espace à la rivière pour diversifier les milieux naturels. La sinuosité du lit a été augmentée afin de varier les écoulements et dissiper l'énergie. Un lit d'étiage a été aménagé, le passage à gué démantelé et les berges ont retrouvé une pente plus naturelle. Ces travaux également menés entre juillet et septembre vont permettre de réduire les inondations, restaurer l'espace de bon fonctionnement de la rivière, améliorer la végétation des berges, restaurer des zones pour l'étalement des crues et réguler le transport sédimentaire (écoulements des galets, gravier...). L'autre enjeu de ce projet : la préservation du patrimoine. C'est à ce titre que le mur Dauphinois en galets a été en partie préservé et restauré. Les travaux sur ce secteur ont été réalisés par les entreprises Genevray et Carrey, sous la maîtrise d'œuvre de Ginger Burgeap. Financés par l'Agence de l'eau et le Département de l'Isère, les travaux s'élèvent à 170 085€. La phase de végétalisation aura lieu au mois de novembre (entreprise Genevray). Une passerelle piétonne sera aussi implantée.

## D'autres travaux voient le jour

### Aménagement et protection des berges de l'Abereau (Serpaize).

Les travaux de reprofilage des berges au lieu-dit « le Bief » sont en voie de se terminer. Le génie civil (enrochement, seuil de fond, fosse de dissipation) s'est achevé le 18 octobre. Les travaux se poursuivront par la stabilisation de berge en génie végétal et la végétalisation du site.  
Coût : 80602,5 € HT.



### Aménagement d'une plage de dépôt sur le Boucon (Vienne)

Une plage de dépôt de 200m<sup>3</sup>, permettant de stocker les matériaux et embâcles transportés, va être aménagée. Elle doit permettre d'éviter l'obstruction de l'ouvrage de franchissement de la RD123 sur la commune de Vienne et d'éviter les débordements. Les travaux ont débuté le 8 octobre par les opérations de débroussaillage et de déconstruction d'un bâtiment (pour création d'une piste d'accès). Le terrassement vient de commencer. La durée des travaux est estimée à 10 semaines. Coût : 80002,8 € HT

### Réception des travaux du pont de l'étang (Oytier-Saint-Oblas)

Les travaux de démolition de l'ancien pont busé, remplacé par un pont cadre ont été réceptionnés au 1er trimestre de l'année 2019. Un travail de reméandrage sur 60m en amont avait également été effectué. Le cout total des travaux s'élève 104 990 € ttc dont 58 683€ ttc à la charge du SIRRA, le reste étant financé par la commune.

## Etude de faisabilité du projet global d'aménagement du Barbaillon.

Une étude permettant au Barbaillon de retrouver son fonctionnement antérieur avec une infiltration en amont de l'aéroport dans une nouvelle zone humide (l'actuelle, au droit de l'aéroport, créant des risques de



collision entre oiseaux et avions), sur la commune de Bévenais, est en cours.

# projets en préparation.

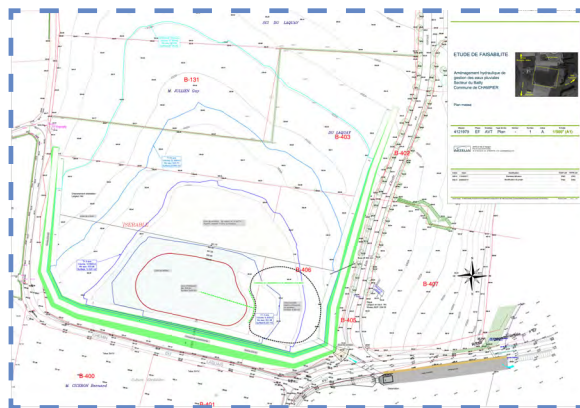
## Le comité syndical valide le programme du projet d'aménagement du ruisseau de la combe Combayoud sur la commune de Champier.

Ce ruisseau se déverse dans le réseau unitaire et entraîne des dysfonctionnements de la station d'épuration. Lors des crues, il inonde également des habitations.

Un programme a été validé le 17 octobre pour un

montant total de 640 000 € HT. Les travaux seront réalisés à partir de 2021 en deux phases :

- 1 : décaissement d'une zone d'infiltration « 3 000 m<sup>2</sup> ) et aménagement d'une zone humide (2300 m<sup>2</sup>) permettant d'infiltrer la crue biennale à quinquennale.
- 2 : réalisation d'une digue pour stocker l'eau jusqu'à la crue cinquantennale.



## Schéma d'aménagement hydraulique et de restauration de la rivière vieille sur Saint-Siméon-de-Bressieux.

Saint-Siméon-de-Bressieux est soumis à des risques d'inondation importants de la Rivière Vieille et de la Baise. L'étude de faisabilité permettra de définir un projet de prévention des inondations, de renaturation de la rivière et de réalimentation en eau du marais de Chardonnière situé sur la commune.

## Vienne : étude de faisabilité de la prévention des inondations sur la zone de Leveau.

La zone industrielle de Leveau est soumise à un risque d'inondation marqué. Le SIRRA engage une étude de faisabilité pour la réduction des risques sur ce secteur.

## Protection du secteur Bérardier à Jardin : gestion des ruissellements et des inondations.

Le secteur de Bérardier sur la commune de Jardin est fréquemment inondé par des ruissellements provenant des coteaux urbanisés. Une nouvelle étude est en cours. Une concertation a été menée avec les riverains, les services du Département de l'Isère ainsi que les élus et services des collectivités de Vienne, Jardin et Vienne Condrieu Agglomération. Elle a permis d'établir un diagnostic partagé de la zone d'étude et de co-définir des aménagements portant essentiellement sur la maîtrise des eaux pluviales.

## 3 projets de restauration hydromorphologique à l'étude en concertation.

3 projets de restauration sont à l'étude et suivent actuellement le processus participatif établi par le SIRRA pour faire émerger des avant-projets co-construits et partagés par les parties prenantes :

- *La combe du mariage à Septème en sortie de centre village*
- *La Gère à Eyzin-Pinet au lieu-dit « chez monsieur »*
- *La Gère en limite de Vienne et de Pont-Evêque vers l'ancienne usine de Bocoton*

# entretien des rivières et digues.

## **Joux (Luzinay).**

Des travaux d'entretien de la végétation ont été réalisés en février/mars (4 773,20 € HT). Un curage du secteur situé au droit des équipements publics a débuté pour un montant de 12 000€ HT.

## **Sanne (Salaise-sur-Sanne).**

La fauche de la Renouée sur les digues a été réalisée à plusieurs reprises cet été (32 091€ HT). Un entretien plus large de la végétation est prévu pour l'automne-hiver (18 257€ HT).

## **Maras (Luzinay).**

Des travaux d'entretien de la végétation seront réalisés d'ici la fin de l'année (enveloppe prévisionnelle de 5 000€ HT).

## **Ambalon (Savas-Mépin).**

Curage en aval pont de la maison Roche dans le courant du mois de septembre (1 455€ HT).

## **Combe Biéra (Artas).**

Curage du piège à gravier en août 2019 (6 635€ HT).

## **Combe Bleue (Chuzelles).**

Entretien de la végétation, enlèvement et contrôle des embâcles (création d'un piège à embâcle en amont et curage localisé des sédiments). (18 102€ HT).

## **Suzon (Beaurepaire).**

Des travaux de curage ont été réalisés le 14 octobre 2019 sur le bras de décharge du Suzon afin de permettre son bon fonctionnement en cas de crues (29 513€ TTC).

## **Bièvre-Liers-Valloire.**

L'entretien de la végétation sur les ouvrages de protection des crues a commencé depuis juillet sur Beaurepaire et va continuer sur l'amont du bassin versant de BLV (42 755€ HT).



# outils de gestion.

mise en œuvre des stratégies



## Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Bièvre-Liers-Valloire.

### *Une étape CLE à venir avant la mise en œuvre du SAGE.*

L'enquête publique préalable à l'approbation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Bièvre-Liers-Valloire s'est déroulée du 27 août au 25 septembre 2019. Le dossier définitif sera présenté à la Commission Locale de l'Eau qui se tiendra en décembre 2019. La mise en application du SAGE prendra effet après approbation par les préfets.

## PAPI des 4 vallées.

### *Signature du plan d'action pour la prévention des inondations à l'échelle des 4 Vallées.*

La convention-cadre relative au Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin versant des 4 Vallées (PAPI) portée par le SIRRA, a été signée par le Préfet de l'Isère, le Préfet coordonnateur de Bassin Rhône-Méditerranée et le président du SIRRA. Elle fixe le plan de financement et les modalités de mise en œuvre. Cette convention porte sur un montant de 1 752 300 € (financés par l'Etat, le SIRRA, l'Agence de l'eau et le Département de l'Isère) répartis en 5 axes d'action : connaissance et conscience du risque (758 000€), prévention des crues (133 000€), alerte (118 000€), urbanisme (190 000€) et réduction de la vulnérabilité (115 000€). Le reste du montant est dédié à l'animation, la concertation et la communication, l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et la préparation du PAPI complet. Cette convention marque le point de départ des premières actions. Les études portant sur la connaissance du risque et les levés topographiques seront engagés d'ici la fin de l'année.



## PAPI Sanne-Dolon

### *Lancement de l'étude Sanne-Dolon et préparation du PAPI d'intention*

Conscients des risques que présentent les rivières à caractère torrentiel, Sanne et Dolon, le SIRRA et les acteurs locaux ont engagé une étude de connaissance sur ce bassin versant. Une stratégie de gestion des risques inondation et des enjeux environnementaux adaptée aux enjeux des sous-bassins versants pourra ainsi être adoptée. Cette étude a été confiée au groupement INGEROP-BURGEAP pour un montant de 210 000€ HT.

Le SIRRA a également fait part aux Préfets, en date du 5 juin, de sa volonté d'être la structure pilote d'un PAPI Dolon-Sanne, sur les 21 communes qui composent ce bassin. Un AMO a été sélectionné pour préparer le dossier d'agrément.





## PAEC des 4 Vallées

### *Des techniques agronomiques pour garder sa prairie productive*

Afin d'accompagner la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), une dizaine d'agriculteurs ont participé à une journée de formation autour de la résistance des prairies à la sécheresse.



## Contrat de bassin Bièvre Liers Valloire.

Afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du SAGE Bièvre-Liers-Valloire et le financement d'actions permettant d'en atteindre les objectifs fixés, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE et le SIRRA (structure porteuse du SAGE) ont engagé l'élaboration d'un Contrat de bassin. La mise en œuvre de ce contrat sur les bassins de Bièvre-Liers-Valloire et de la Sanne est prévue pour la période 2020-2023, après validation de ce dernier par la CLE.



## Ensemble vers le zéro phyto.

### *Des outils pratiques pour tester et améliorer la fertilité de son sol délivrés par Terre Vivante.*

Le samedi 12 octobre, une vingtaine de jardiniers se sont retrouvés aux jardins partagés de St Georges d'Espéranche pour échanger autour des pratiques alternatives aux pesticides et la fertilité des sols.

# www.sirra.fr

pour plus d'information



**SIRRA**  
366, rue Stéphane Hessel  
ZAC des Basses Echarrières  
38440 Saint-Jean-de-Bourray  
Tél.: 04 74 597 308 / contact@sirra.fr

